

**Service Départemental de Seine-
Maritime**

Maison de l'élevage
421 chemin de la brétèque
CS 50 585
76 235, BOIS GUILLAUME

Secrétariat
Tél : 02 35 59 66 93
Email :
service76@saferdenormandie.fr

Siège

AGROPOLE NORMANDIE
2, rue des Roquemonts
CS 65 214
14 052, Caen Cedex 4

SA au cap 2 811 088,00
RCS Caen B 623 820 602
SIRET 623 820 602 00034
APE : 42.99 Z
N° TVA Intracommunautaire
FR 78 820 602

APPEL DE CANDIDATURES

Articles L 143-3, L 331-2 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

Date d'envoi SAFER 16/10/2025 En ligne: 23 OCT. 2025	 Visa et cachet de la mairie* Le Maire Pascal PONTY *Valant attestation d'affichage dès réception jusqu'à la fin du délai légal de publicité et -prise de connaissance au sens de l'article L 143-7-2 du CRPM.
---	--

La Safer de Normandie informe qu'elle se propose d'attribuer, par rétrocession, échange, substitution, et si cela est précisé par bail rural ou occupation précaire, les biens fonciers bâtis ou non bâtis désignés dans les appels de candidatures ci-dessous que la Safer possède ou envisage d'acquérir ou que la Safer gère ou envisage de gérer.

Référence acquisition : AS 76 25 0108 01

Situation locative : Libre

Superficie totale : **3 ha 01 a 53 ca avec bâtiment agricole**

Classification dans un document d'urbanisme* : Zone N du PLU

*Sources : conseils locaux, notaires, internet.

Commune : **ANNEVILLE AMBOURVILLE**

Lieu-dit : « Le Château d'Ambourville »

Surface totale de la commune : **2 ha 07 a 40 ca**

Commune : **BERVILLE SUR SEINE**

Lieu-dit : « Passage de la Fontaine »

Surface totale de la commune : **0 ha 94 a 13 ca avec bâtiment agricole**

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, impérativement avant le **10/11/2025** et en utilisant l'une des trois et seules possibilités de dépôt offertes :

- Soit par courrier postal à l'adresse suivante (le cachet de la poste faisant foi) :
Safer de Normandie
421, chemin de la Bretèque
CS 50585
76 230 BOIS GUILLAUME
Email : service76@saferdenormandie.fr
- Soit par mail à l'adresse suivante : service76@saferdenormandie.fr
- Soit de manière dématérialisée, via l'outil Saisie des Candidatures en ligne en cliquant en utilisant le lien suivant : <https://www.saferdenormandie.fr/fr/biens-acheter-louer/biens-acheter-louer.html> ou au moyen du QR Code suivant :



Passée cette date, les demandes ne seront plus prises en considération, tout comme le fait de présenter une candidature sous d'autres formes.

Tout candidat a la possibilité de présenter son projet sur tout ou partie des biens à condition que la Safer de Normandie ait une solution globale sur le dossier et quand bien même elle poursuivrait un objectif de transmission d'une unité.

Sauf mention, les biens présentés ici sont considérés comme étant classés soit en zone agricole ou naturelle, soit en zone non constructible, soit en secteur non encore urbanisé du document d'urbanisme.

Des compléments d'information pourront être obtenus, notamment la désignation cadastrale et la classification de ces biens dans un document d'urbanisme s'il existe, soit au siège de la Safer, soit dans les différentes permanences.

Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la Safer à l'égard des candidats.

Il est précisé que pour être candidat présenté aux instances, le dépôt de candidature en tant que tel ne suffit pas, ce qui signifie que tout candidat :

- doit accepter de remplir, signer et nous remettre une fiche de candidature Safer répondant à toutes les conditions du dossier dans les délais indiqués,
- doit présenter un projet. Ce projet doit être **synthétique** (si le projet dépasse 1 000 caractères, la Safer s'autorise à reformuler pour une présentation en instances) et **clair** (notamment sur les volets économique et environnemental),
- doit tout mettre en œuvre pour permettre l'établissement d'un contact (a minima téléphonique) avec le conseiller foncier Safer en charge du dossier dans l'hypothèse d'une candidature dématérialisée.

APPEL DE CANDIDATURES

Articles L 143-3, L 331-2 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

Service Départemental de Seine-
Maritime

Maison de l'élevage
421 chemin de la brétèque
CS 50 585
76 235, BOIS GUILLAUME

Secrétariat
Tél : 02 35 59 66 93
Email :
service76@saferdenormandie.fr

Date d'envoi SAFER 16/10/2025 En mairie - 23 OCT. 2025	 Visa et cachet de la mairie* Le Maire Pascal PONTY *Valant attestation d'affichage dès réception jusqu'à la fin du délai légal de publicité et -prise de connaissance au sens de l'article L 143-7-2 du CRPM.
---	---

Siège

AGROPOLE NORMANDIE
2, rue des Roquemonts
CS 65 214
14 052, Caen Cedex 4

La Safer de Normandie informe qu'elle se propose d'attribuer, par rétrocession, échange, substitution, et si cela est précisé par bail rural ou occupation précaire, les biens fonciers bâtis ou non bâtis désignés dans les appels de candidatures ci-dessous que la Safer possède ou envisage d'acquérir ou que la Safer gère ou envisage de gérer.

Cession globale d'une exploitation agricole orientée en élevage lait d'une surface totale de 118 ha 92 a 91 ca dont 65 ha 85 a 87 ca en location et dont 2 ha 40 a 00 ca en location par Convention d'Exploitation Safer comprenant une maison d'habitation et des bâtiments d'exploitation avec cession d'un fonds agricole

Référence acquisition : AS 76 25 0045 01 - AS 76 25 0051 01 - AS 76 25 0052 01 - AS 76 25 0053 01 - AS 76 25 0073 01 - AS 76 25 0074 01 - AS 76 25 0075 01

Situation locative : Libre

Superficie totale : **50 ha 67 a 04 ca avec maison d'habitation et bâtiments d'exploitations à l'achat**

Commune : **ANNEVILLE AMBOURVILLE** - Zones A et N du PLU*

Surface sur la commune : 48 ha 28 a 32 ca avec maison d'habitation et bâtiments d'exploitations

Lieux-dits : « Les Longues Rayes » « Le Quene » « La Remise » « La Glacière » « Le Château d'Ambourville » « Les Petits Clos » « Le Village d'Ambourville » « 0591, route du Village » « La Genièvre » « Ambourville »

Commune : **BERVILLE SUR SEINE** - Zone A du PLU*

Surface sur la commune : 2 ha 38 a 72 ca

Lieux-dits : « Les Carrières » « La Crique » « Le Trou Gare »

*Sources : conseils locaux, notaires, internet.

Référence intermédiation locative : IL 76 25 0046 01 - IL 76 25 0047 01 - IL 76 25 0048 01

Situation locative : Libre

Superficie totale : **65 ha 85 a 87 ca en location par bail rural de 9 et 18 ans**

Commune : **ANNEVILLE AMBOURVILLE** - Zones A et N du PLU*

Surface sur la commune : **65 ha 35 a 77 ca en location par bail rural de 9 ans et 18 ans**

Lieux-dits : "Les Marquets" "Les Petits Clos" "Le Village d'Ambourville" "Ambourville" "Le Quene" "La Genièvre" "Les Longues Rayes" "La Remise"

Commune : **BARDOUVILLE** - Zone N du PLU*

Surface sur la commune : **0 ha 50 a 10 ca en location par bail rural de 18 ans**

Lieu-dit : "La Côte des Carrières"

*Sources : conseils locaux, notaires, internet.

Référence IL : CM 76 25 0018 01

Situation locative : Libre

Superficie totale : **2 ha 40 a 00 ca**

Classification dans un document d'urbanisme* : Zone A du PLU

*Sources : conseils locaux, notaires, internet.

Attribution en jouissance par Convention d'Exploitation SAFER

Commune : **ANNEVILLE AMBOURVILLE**

Lieu-dit : "1 373, route du Village"

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, impérativement avant le **10/11/2025** et en utilisant l'une des trois et seules possibilités de dépôt offertes :

- Soit par courrier postal à l'adresse suivante (le cachet de la poste faisant foi) :
Safer de Normandie
421, chemin de la Bretèque
CS 50585
76 235, BOIS GUILLAUME
Email : service76@saferdenormandie.fr
- Soit par mail à l'adresse suivante : service76@saferdenormandie.fr
- Soit de manière dématérialisée, via l'outil Saisie des Candidatures en ligne en cliquant en utilisant le lien suivant : <https://www.saferdenormandie.fr/fr/biens-acheter-louer/biens-acheter-louer.html> ou au moyen du QR Code suivant :



Passée cette date, les demandes ne seront plus prises en considération, tout comme le fait de présenter une candidature sous d'autres formes.

Tout candidat a la possibilité de présenter son projet sur tout ou partie des biens à condition que la Safer de Normandie ait une solution globale sur le dossier et quand bien même elle poursuivrait un objectif de transmission d'une unité.

Sauf mention, les biens présentés ici sont considérés comme étant classés soit en zone agricole ou naturelle, soit en zone non constructible, soit en secteur non encore urbanisé du document d'urbanisme.

Des compléments d'information pourront être obtenus, notamment la désignation cadastrale et la classification de ces biens dans un document d'urbanisme s'il existe, soit au siège de la Safer, soit dans les différentes permanences.

Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la Safer à l'égard des candidats.

Il est précisé que pour être candidat présenté aux instances, le dépôt de candidature en tant que tel ne suffit pas, ce qui signifie que tout candidat :

- doit accepter de remplir, signer et nous remettre une fiche de candidature Safer répondant à toutes les conditions du dossier dans les délais indiqués,
- doit présenter un projet. Ce projet doit être **synthétique** (si le projet dépasse 1 000 caractères, la Safer s'autorise à reformuler pour une présentation en instances) et **clair** (notamment sur les volets économique et environnemental),
- doit tout mettre en œuvre pour permettre l'établissement d'un contact (a minima téléphonique) avec le conseiller foncier Safer en charge du dossier dans l'hypothèse d'une candidature dématérialisée.

APPEL DE CANDIDATURES

Articles L 143-3, L 331-2 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

**Service Départemental de Seine-
Maritime**

Maison de l'élevage
421 chemin de la brétèque
CS 50 585
76 235, BOIS GUILLAUME

Secrétariat
Tél : 02 35 59 66 93
Email :
service76@saferdenormandie.fr

Date d'envoi SAFER 16/10/2025 En mairie: 23 OCT. 2025	 Visa et cachet de la mairie Le Maire Pascal PONTY *Valable jusqu'à l'affichage des réceptions jusqu'à la fin du délai légal de publicité et -prise de connaissance au sens de l'article L 143-7-2 du CRPM.
--	--

Siège

AGROPOLE NORMANDIE
2, rue des Roquemonts
CS 65 214
14 052, Caen Cedex 4

La Safer de Normandie informe qu'elle se propose d'attribuer, par rétrocession, échange, substitution, et si cela est précisé par bail rural ou occupation précaire, les biens fonciers bâtis ou non bâtis désignés dans les appels de candidatures ci-dessous que la Safer possède ou envisage d'acquérir ou que la Safer gère ou envisage de gérer.

**Cession globale d'une exploitation agricole orientée en élevage lait
d'une surface totale de 118 ha 92 a 91 ca
dont 65 ha 85 a 87 ca en location et dont 2 ha 40 a 00 ca en location
par Convention d'Exploitation Safer
comprenant une maison d'habitation et des bâtiments d'exploitation
avec cession d'un fonds agricole**

Référence acquisition : AS 76 25 0045 01 - AS 76 25 0051 01 - AS 76 25 0052 01 - AS 76 25 0053 01 - AS 76 25 0073 01 - AS 76 25 0074 01 - AS 76 25 0075 01

Situation locative : Libre

Superficie totale : **50 ha 67 a 04 ca avec maison d'habitation et bâtiments d'exploitations à l'achat**

Commune : **ANNEVILLE AMBOURVILLE** - Zones A et N du PLU*

Surface sur la commune : 48 ha 28 a 32 ca avec maison d'habitation et bâtiments d'exploitations

Lieux-dits : « Les Longues Rayes » « Le Quene » « La Remise » « La Glacière » « Le Château d'Ambourville » « Les Petits Clos » « Le Village d'Ambourville » « 0591, route du Village » « La Genièvre » « Ambourville »

Commune : **BERVILLE SUR SEINE** - Zone A du PLU*

Surface sur la commune : 2 ha 38 a 72 ca

Lieux-dits : « Les Carrières » « La Crique » « Le Trou Gare »

*Sources : conseils locaux, notaires, internet.

Référence intermédiation locative : IL 76 25 0046 01 - IL 76 25 0047 01 - IL 76 25 0048 01

Situation locative : Libre

Superficie totale : **65 ha 85 a 87 ca en location par bail rural de 9 et 18 ans**

Commune : **ANNEVILLE AMBOURVILLE** - Zones A et N du PLU*

Surface sur la commune : **65 ha 35 a 77 ca en location par bail rural de 9 ans et 18 ans**

Lieux-dits : "Les Marquets" "Les Petits Clos" "Le Village d'Ambourville" "Ambourville" "Le Quene" "La Genièvre" "Les Longues Rayes" "La Remise"

Commune : **BARDOUVILLE** - Zone N du PLU*

Surface sur la commune : **0 ha 50 a 10 ca en location par bail rural de 18 ans**

Lieu-dit : "La Côte des Carrières"

*Sources : conseils locaux, notaires, internet.

Référence IL : CM 76 25 0018 01

Situation locative : Libre

Superficie totale : **2 ha 40 a 00 ca**

Classification dans un document d'urbanisme* : Zone A du PLU

*Sources : conseils locaux, notaires, internet.

Attribution en jouissance par Convention d'Exploitation SAFER

Commune : **ANNEVILLE AMBOURVILLE**

Lieu-dit : "1 373, route du Village"

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, impérativement avant le **10/11/2025** et en utilisant l'une des trois et seules possibilités de dépôt offertes :

- Soit par courrier postal à l'adresse suivante (le cachet de la poste faisant foi) :
Safer de Normandie
421, chemin de la Bretèque
CS 50585
76 235, BOIS GUILLAUME
Email : service76@saferdenormandie.fr
- Soit par mail à l'adresse suivante : service76@saferdenormandie.fr
- Soit de manière dématérialisée, via l'outil Saisie des Candidatures en ligne en cliquant en utilisant le lien suivant : <https://www.saferdenormandie.fr/fr/biens-acheter-louer/biens-acheter-louer.html> ou au moyen du QR Code suivant :



Passée cette date, les demandes ne seront plus prises en considération, tout comme le fait de présenter une candidature sous d'autres formes.

Tout candidat a la possibilité de présenter son projet sur tout ou partie des biens à condition que la Safer de Normandie ait une solution globale sur le dossier et quand bien même elle poursuivrait un objectif de transmission d'une unité.

Sauf mention, les biens présentés ici sont considérés comme étant classés soit en zone agricole ou naturelle, soit en zone non constructible, soit en secteur non encore urbanisé du document d'urbanisme.

Des compléments d'information pourront être obtenus, notamment la désignation cadastrale et la classification de ces biens dans un document d'urbanisme s'il existe, soit au siège de la Safer, soit dans les différentes permanences.

Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la Safer à l'égard des candidats.

Il est précisé que pour être candidat présenté aux instances, le dépôt de candidature en tant que tel ne suffit pas, ce qui signifie que tout candidat :

- doit accepter de remplir, signer et nous remettre une fiche de candidature Safer répondant à toutes les conditions du dossier dans les délais indiqués,
- doit présenter un projet. Ce projet doit être **synthétique** (si le projet dépasse 1 000 caractères, la Safer s'autorise à reformuler pour une présentation en instances) et **clair** (notamment sur les volets économique et environnemental),
- doit tout mettre en œuvre pour permettre l'établissement d'un contact (a minima téléphonique) avec le conseiller foncier Safer en charge du dossier dans l'hypothèse d'une candidature dématérialisée.

Service Départemental de Seine-

Maritime

Maison de l'élevage

421 chemin de la brètèque

CS 50 585

76 235, BOIS GUILLAUME

Secrétariat

Tél : 02 35 59 66 93

Email :

service76@saferdenormandie.fr

Siège

AGROPOLE NORMANDIE

2, rue des Roquemonts

CS 65 214

14 052, Caen Cedex 4

SA au cap 2 811 088,00

RCS Caen B 623 820 602

SIRET 623 820 602 00034

APE : 42.99 Z

N° TVA Intracommunautaire

FR 78 820 602

APPEL DE CANDIDATURES

Articles L 143-3, L 331-2 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

Date d'envoi SAFER 16/10/2025 <i>En bin</i> 23 OCT. 2025	Visa et cachet de la mairie* Le Maire Pascal PONTY  *Vérifier l'attestation d'affichage des réception jusqu'à la fin du délai légal de publicité et -prise de connaissance au sens de l'article L 143-7-2 du CRPM.
--	--

La Safer de Normandie informe qu'elle se propose d'attribuer, par rétrocession, échange, substitution, et si cela est précisé par bail rural ou occupation précaire, les biens fonciers bâtis ou non bâtis désignés dans les appels de candidatures ci-dessous que la Safer possède ou envisage d'acquérir ou que la Safer gère ou envisage de gérer.

Référence acquisition : AS 76 25 0108 01

Situation locative : Libre

Superficie totale : **3 ha 01 a 53 ca avec bâtiment agricole**

Classification dans un document d'urbanisme* : Zone N du PLU

*Sources : conseils locaux, notaires, internet.

Commune : **ANNEVILLE AMBOURVILLE**

Lieu-dit : « Le Château d'Ambourville »

Surface totale de la commune : **2 ha 07 a 40 ca**

Commune : **BERVILLE SUR SEINE**

Lieu-dit : « Passage de la Fontaine »

Surface totale de la commune : **0 ha 94 a 13 ca avec bâtiment agricole**

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, impérativement avant le **10/11/2025** et en utilisant l'une des trois et seules possibilités de dépôt offertes :

- Soit par courrier postal à l'adresse suivante (le cachet de la poste faisant foi) :
Safer de Normandie
421, chemin de la Bretèque
CS 50585
76 230 BOIS GUILLAUME
Email : service76@saferdenormandie.fr
- Soit par mail à l'adresse suivante : service76@saferdenormandie.fr
- Soit de manière dématérialisée, via l'outil Saisie des Candidatures en ligne en cliquant en utilisant le lien suivant : <https://www.saferdenormandie.fr/fr/biens-acheter-louer/biens-acheter-louer.html> ou au moyen du QR Code suivant :



Passée cette date, les demandes ne seront plus prises en considération, tout comme le fait de présenter une candidature sous d'autres formes.

Tout candidat a la possibilité de présenter son projet sur tout ou partie des biens à condition que la Safer de Normandie ait une solution globale sur le dossier et quand bien même elle poursuivrait un objectif de transmission d'une unité.

Sauf mention, les biens présentés ici sont considérés comme étant classés soit en zone agricole ou naturelle, soit en zone non constructible, soit en secteur non encore urbanisé du document d'urbanisme.

Des compléments d'information pourront être obtenus, notamment la désignation cadastrale et la classification de ces biens dans un document d'urbanisme s'il existe, soit au siège de la Safer, soit dans les différentes permanences.

Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la Safer à l'égard des candidats.

Il est précisé que pour être candidat présenté aux instances, le dépôt de candidature en tant que tel ne suffit pas, ce qui signifie que tout candidat :

- doit accepter de remplir, signer et nous remettre une fiche de candidature Safer répondant à toutes les conditions du dossier dans les délais indiqués,
- doit présenter un projet. Ce projet doit être **synthétique** (si le projet dépasse 1 000 caractères, la Safer s'autorise à reformuler pour une présentation en instances) et **clair** (notamment sur les volets économique et environnemental),
- doit tout mettre en œuvre pour permettre l'établissement d'un contact (a minima téléphonique) avec le conseiller foncier Safer en charge du dossier dans l'hypothèse d'une candidature dématérialisée.